



*Syndicat des Médecins
Généralistes*

COMMUNIQUE
du 13 décembre 2009

**TAMIFLU POUR TOUS :
LA DERAISON**

La DGS a décidé de recommander la prescription d'anti-viraux (Tamiflu et Relenza) à tout patient présentant un rhume associé à de la fatigue à partir du 10 décembre après avoir longtemps préconisé une prescription très parcimonieuse.

Sans remettre en cause l'intérêt de cette prescription dans les cas sérieux, aucun élément clinique convainquant ne vient conforter cette attitude extrême, alors que ce médicament, comme tout autre, présente des contre-indications et peut provoquer des effets secondaires chez l'adulte et chez l'enfant

Le caractère de directives donné à ces préconisations dont aucune source n'est mentionné expose les prescripteurs qui s'en écarteraient pour quelque raison que ce soit à des mises en cause problématiques.

Ces directives enjoignant une prescription par un médecin impliquent ipso facto que c'est le médecin prescripteur qui en supporte la responsabilité, en contradiction totale avec toute la réglementation en vigueur qui fait de la prescription un acte individuel réfléchi après examen du patient et explications des bénéfices attendus du traitement par rapports aux risques éventuels...(et en tenant compte des incertitudes ...)

Ou il existe un texte réglementaire qui permet au ministère de se substituer à l'avis circonstancié de tous les médecins de France, et on peut se passer de prescription médicale. Il suffit de donner consigne aux pharmaciens qui doivent, à partir du 21 décembre, délivrer pour 1 € le Tamiflu, de le faire sur simple demande de leur clientèle, avec tout juste enregistrement de la délivrance pour éviter les doublons abusifs.

Sinon, les médecins continueront comme à l'ordinaire de décider eux-mêmes, en accord avec leurs patients, de ce qu'il convient de prescrire à chacun, en assumant leur responsabilité.

UNION GENERALISTE demande instamment à Mme. BACHELOT-NARQUIN ministre de la Santé de bien vouloir clarifier cette situation.